

Agriculture | Agriculture : les priorités de Dominique Graciet, réélu président de la Chambre régionale



Ce jeudi 14 mars au soir, Dominique Graciet a été réélu (41 voix pour) pour un quatrième mandat à la tête de la Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine pour une durée de six ans. Ce vote a été l'occasion pour l'ensemble du bureau de désigner d'importantes priorités dans les orientations politiques à venir pour le monde agricole, le tout dans un contexte aux enjeux complexes. Nous avons profité de cette élection pour poser quelques questions d'actualité au président : PAC, bassines des Deux-Sèvres, priorités gouvernementales sur l'agriculture bio, aides régionales à l'investissement... On fait le point sur les grands chantiers.

41 voix pour, 23 blancs et un vote nul. Ce jeudi soir, Dominique Graciet, président de la Chambre d'Agriculture de Nouvelle-Aquitaine depuis 2001, a été réélu pour un quatrième mandat consécutif (d'une durée de six ans), le dernier selon lui qui devrait se terminer dans deux ans. En termes de grands chantiers, la mise en place d'un nouveau PDR (Programme de développement rural 2020-2025) à l'échelle de la grande région sera une priorité. Ce dernier viendra lister de nombreux objectifs à venir dont : la mise en place d'un plan protéines, le développement des énergies renouvelables dans l'agriculture (méthanisation des déchets, panneaux photovoltaïques), le développement de l'agro-écologie (en diminuant notamment la consommation d'intrants phytosanitaires), la priorité autour de l'accompagnement du changement climatique (irrigation, variétés) et enfin le développement de l'ingénierie financière. Le tout fera l'objet d'une "feuille d'orientation" régionale s'étalant jusqu'en 2030, en cours de finalisation. Le contexte de la réélection de Dominique Graciet est particulier, le PDR actuel étant censé se terminer en 2020, les incertitudes sur les aides octroyées aux agriculteurs dans le cadre des futures orientations de la PAC sont toujours présentes et les échéances européennes sont proches. Dans le cadre de cette réélection, nous avons eu l'occasion de lui poser quelques questions sur des sujets d'actualité.

@qui.fr - Début mars, quatre élus écologistes ont déposé un recours devant le tribunal administratif contre une délibération votée par le Conseil régional en décembre dernier actant la création de seize retenues d'eau dans le bassin Sèvre Niortaise-Migon, dénonçant notamment un coût de 15 millions d'euros au profit de "quelques agriculteurs irrigants". Yannick Jadot, tête de liste d'EELV aux européennes, dénonce pour sa part l'absurdité du projet. Un collectif d'opposition s'est monté dans le département. Nicolas Thierry (vice-président en charge de l'environnement et de la biodiversité) et Nicolas Gamache (conseiller régional

EELV des Deux-Sèvres), ont même **démissionné**, l'un de sa délégation à la qualité de l'eau, l'autre de son poste à la tête du Parc naturel régional Marais-Poitevin. Que pensez vous de cette polémique ?

Dominique Graciet, Président de la Chambre d'agriculture Nouvelle-Aquitaine - Ils ne connaissent pas le dossier. On ne peut pas reconnaître qu'il y a un changement climatique avec des saisons de pluies inégalement réparties sur l'année et refuser aux agriculteurs de s'équiper en moyens d'irrigation. Les bassines des Deux-Sèvres, ça permet de stocker de l'eau en hiver pour l'utiliser au printemps afin de préserver les nappes phréatiques. Je ne comprends pas l'avis des environnementalistes. C'est un chantier particulièrement difficile avec des gens qui ne se reposent sur aucune donnée scientifique ou économique. On veut un projet de territoire où tout le monde s'y retrouve mais moins sur des dogmes que sur des progrès concernant l'impact de l'agriculture sur l'environnement.

On est en train de paralyser le développement économique et rural. On propose des dossiers qui permettent de valoriser des déchets agricoles ou urbains en énergie et quand il y a un projet comme celui-là, il ne faut surtout pas le mettre à côté de chez soi. Que l'on définisse les conditions dans lesquelles ça s'installe, d'accord, mais qu'on refuse de considérer ce genre de développement, ce n'est pas logique.

Les agriculteurs sont sensibles à l'environnement, je crois que le président de la région Nouvelle-Aquitaine a dans sa majorité des gens qui ne sont pas responsables du développement économique. Il faut avoir des discussions là-dessus. Ce que je demande aux verts, entre autres, c'est de permettre des projets qui amènent du progrès environnemental et sociétal et de peser de leur poids politiques pour que les agriculteurs qui s'engagent dans ce type de démarche ici ne soient pas concurrencés par des produits moins-disants en importation. Il faut que les verts prennent conscience qu'ils sont en train de tuer des filières entières par des distorsions de concurrence. Plus on met de contraintes à un agriculteur, moins il produit et plus on importe... Résultat : on consomme de l'huile de soja OGM sans sourciller et on ne veut pas que les bêtes mangent des tourteaux de produits OGM. A force de laver plus blanc, on va finir transparents...

@qui.fr - La dénonciation de l'agribashing a été l'un des principaux fers de lance de la campagne de la FNSEA lors des dernières élections des chambres d'agriculture en janvier. Le ministre de l'agriculture Didier Guillaume s'est posé en "bouclier" de cette tendance dans l'opinion, renforcée notamment par la polémique autour du glyphosate. Lutter contre est aussi l'une de vos priorités ?

Dominique Graciet - La qualité reconnue de l'agriculture française doit être une source de profits pour l'agriculteur et le consommateur, ce qui n'est pas le cas actuellement. Aujourd'hui les résultats d'exploitations sont au plus bas et j'espère que les États généraux de l'alimentation vont redresser un peu la barre, mais même en résolvant ça, il y a quand même un problème d'acceptabilité. On ne peut pas bouger le petit doigt sans qu'il y ait une plainte devant le tribunal administratif. On ne peut pas faire une course comme ça avec des menottes aux poignets, des boulets aux pieds et des gens qui nous tapent dessus à longueur de temps.

@qui.fr - Pourtant, le baromètre Harris Interactive confirme globalement que la population néo-aquitaine a une bonne opinion de ses agriculteurs, même si ces derniers ne semblent pas la percevoir...

D.G - Oui, sauf qu'on est dans une ambiance malsaine. Ce dont les agriculteurs souffrent le plus, c'est de la perception que la société a d'eux. De notre côté, on n'a pas pris les moyens de communiquer convenablement sur nos politiques, mais les jeunes générations d'agriculteurs sont bien meilleures pour communiquer. On est co-responsables de cette situation, mais on ne peut pas laisser les choses telles qu'elles sont. Au sein du Salon de l'Agriculture, on va essayer de mettre en place des initiatives, peut-être de coordonner les filières non pas sur le produit mais sur le métier et l'acte de production en lui-même. Mais pour communiquer, il faut quelqu'un en face.

@qui.fr - La Fédération Nationale de l'agriculture biologique (Fnab) a récemment dénoncé un paradoxe gouvernemental entre l'objectif du doublement des surfaces en bio d'ici 2022 (15% contre 6,5% aujourd'hui) et l'annonce de la réduction de la durée des aides à la conversion de cinq à trois ans, pour, selon le ministère, accompagner davantage de producteurs. Partagez vous l'inquiétude de la Fnab ?

D.G - Globalement, il y un grand toilettage à faire sur l'accompagnement de l'agriculture biologique. Je ne suis pas sûr que ce soit une bonne disposition de baisser la durée d'accompagnement de la conversion parce que certes, il y a des filières où ça va plus vite, mais en général c'est deux ans minimum. C'est même plus long pour des systèmes de polyculture en élevage, par exemple. Il faudrait un système qui soit mieux adapté aux différentes catégories. On ne peut pas être à la fois à la conversion et au maintien, sinon c'est donner de l'argent à la grande distribution.

J'ai tendance à soutenir les aides à la conversion mais il faudrait les conditionner par des règles claires d'accès aux marchés. Actuellement, on ne peut pas dire aux agriculteurs se convertir sans avoir une vision du marché. Celui du bio, au niveau politique, a une audience qui n'est pas traduite dans l'acte d'achat, il y a des filières qui sont en manque de demande. Par exemple, il y a eu certains épisodes où les producteurs de lait ont vendu en conventionnel du lait bio, alors que ça suppose une organisation très particulière qui sous-entend un marché plus valorisant derrière. On ne peut pas déséquilibrer ces marchés sinon on fera perdre de l'argent aux producteurs. Les deux dangers des produits bio, c'est de donner directement les aides à la grande distribution et l'importation qui provoque une distorsion de concurrence.

@qui.fr - Le ministre de l'Agriculture a récemment déclaré que la France ne "voulait pas" du budget de la futur PAC "tel qu'il est présenté par la commission". Ce dernier prévoit notamment une baisse de 4,9% sur le premier pilier, qui concerne les aides directes aux agriculteurs, et de 15% sur le deuxième dédié notamment aux aides à l'agriculture bio et au développement rural. Partagez vous son refus et les inquiétudes de la profession face à ce budget qui se dessine ?

D.G - Le premier problème de la PAC, c'est bien cette baisse de budget dans un contexte de Brexit et face aux

nouvelles politiques qui vont être développées : que va-t-il rester de l'agriculture et que va-t-il rester en soutien ? Même s'il y a des orientations sur le verdissement, on attend de voir les mesures mais on ne peut pas, par de l'argent public, générer des pertes sur l'acte de production. Il faut une accompagnement sur des actes de transition mais s'il n'y a pas de marché en face, c'est illusoire. Par exemple, sur le verdissement, si on parle du soja et des protéines, on perd techniquement 150 euros à l'hectare parce qu'il faut des variétés adaptées pour faire plus de rendement et qu'on n'a pas les structures de transformation, de trituration pour les faire à moindre coût et être efficaces économiquement. Il s'agit de recréer des filières qui intéressent à la fois les agriculteurs et les organismes de collecte, redonner de la valeur aux produits en étant efficaces sur le marché pour amener la traçabilité à ceux qui ont besoin de protéines. Ça ne se fait pas d'un claquement de doigt, il faut mettre tout le monde en ligne. Celui qui fait plus de trituration de soja collecte moins de tonnes de céréales, ça nécessite donc un double équipement. Il faut accompagner la transition et l'orienter sur une perspective de quinze ou vingt ans. On s'est mis d'accord avec la région et l'État sur un contrat d'ambition 2030, mais ça ne se fera pas du jour au lendemain parce que l'agriculture est une grosse machine avec des durées d'amortissement longues. Sur le plan économique, on peut orienter des choses mais ça se mettra en place progressivement.

@qui.fr - La région Nouvelle-Aquitaine a récemment mis en place un fonds d'investissement partagé avec le FEI (Fonds Européen d'Investissement) à destination de l'agriculture destiné à favoriser l'accès au crédit pour des projets innovants dans le secteur. Elle se place ainsi en garantie auprès des banques pour faciliter l'octroi de prêts face à des organismes bancaires souvent critiqués pour leur frilosité. Cette démarche va-t-elle dans le bon sens selon vous ?

D.G - On y croit, notamment pour les catégories d'emprunteurs les plus fragiles ou les plus novateurs. On a des systèmes innovants sur lesquels on a peu de repères, la prise de risques mérite donc d'être accompagnée. Il y a des investissements dont on connaît les effets parce qu'on a des plans de compétitivité dans plusieurs filières avec un volet dédié à l'accompagnement. Sur la transformation et l'innovation, on n'a en revanche pas suffisamment de recul pour laisser l'agriculteur seul devant le risque. Le fonds se régénérera au fur et à mesure des remboursements, ça permet donc d'immobiliser de l'argent public sans le gaspiller. La nouveauté, c'est qu'il n'y aura pas de surcoût pour le porteur de projet. Jusqu'à présent, c'était la BPI qui rajoutait 0,98% pour 70% de garantie (des garanties se rajoutant au taux bancaire), autant dire qu'on rajoutait un boulet à l'autre pied. Rendre des projets possibles, c'est le boulot des politiques. C'est un dossier qu'on a mal débuté mais qu'on commence à bien approcher avec des garanties qui se rajoutent au taux bancaire, ce qui donne des conditions tout à fait acceptables. Il nous reste à être crédibles dans nos projets, dans notre développement et dans les relations qu'on a pour expliquer les choses à l'environnement et à la société. C'est là-dessus qu'il faut progresser.

Les membres du bureau de la chambre régionale ont également été désignés pour six ans. Voici les principaux avec, pour chacun, un axe de travail dédié.

Innovation : Dominique Graciet

Développement/conseil/transition : 1^{er} vice-président Luc Servant (Président de la Chambre d'agriculture de Charente-Maritime)

Élevage : 2^{ème} vice-président Pascal Lerousseau (Président de la Chambre d'agriculture de la Creuse)

Environnement et transition agricole (agroécologie, épidémiologie-surveillance, changement climatique, eau) : 3^{ème} vice-président Bernard Layre (Président de la Chambre d'agriculture des Pyrénées Atlantiques)

Entreprises et filières (agriculture bio, grandes cultures, viticulture, fruits et légumes) : 4^{ème} vice-président Christian Daniau (Président de la Chambre d'agriculture de Charente)

Agriculture et société (vente directe, agro-tourisme, promotion du métier, acceptabilité des projets) : secrétaire Jean-Philippe Granger (Président de la Chambre d'Agriculture de Dordogne)

Prospective (études économiques régionales, départementales et sur la future PAC) : secrétaire adjoint Jean-Marc Renaudeau (Président de la Chambre d'agriculture des Deux-Sèvres)

Montagne : secrétaire adjoint Tony Cornelissen (Président de la Chambre d'agriculture de Corrèze)

Ingénierie financière : secrétaire adjoint Jean-Louis Dubourg (Président de la Chambre d'agriculture de Gironde)

Secrétaires adjoints : Philippe Tabarin (Président de la Chambre d'agriculture de la Vienne) Bertrand Venteau (Président de la Chambre de la Haute-Vienne) Serge Bousquet-Cassagne (Président de la Chambre d'agriculture du Lot-et-Garonne)



Romain Béteille

Crédit Photo : RB

Publié sur aqui.fr le 15/03/2019

[Url de cet article](#)

